

BARÈMES DES HONORAIRES en vigueur au 01.01.2023

**Honoraires forfaitaire de transaction sur les ventes d'appartements et de maisons*
(Sauf programme neuf)**

Tranche du Prix de vente	Honoraires forfaitaires fixes <u>Mandat Exclusif</u>	Honoraires forfaitaires fixes <u>Mandat Simple</u>
Jusqu'à 49 999 €	3600 € TTC soit 3000 € HT (1)	4200 € TTC soit 3500 € HT (1)
De 50 000 € à 99 999 €	4800 € TTC soit 4000 € HT (1)	5400 € TTC soit 4500 € HT (1)
De 100 000 € à 149 999 €	6000 € TTC soit 5000 € HT (1)	7200 € TTC soit 6000 € HT (1)
De 150 000 € à 199 999 €	7200 € TTC soit 6000 € HT (1)	9000 € TTC soit 7500 € HT (1)
De 200 000 € à 299 999 €	9000 € TTC soit 7500 € HT (1)	12 000 € TTC soit 10 000 HT (1)
De 300 000 € à 499 999 €	12 000 € TTC soit 10 000 € HT (1)	15 000 € TTC soit 12 500 € HT (1)
A partir de 500 000 €	3 % TTC	4 % TTC

(1) Honoraires forfaitaires fixes

*Les honoraires d'agence seront intégralement à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat
Barème en vigueur au 01.01.2023

**TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%

Honoraires forfaitaire de transactions pour les cessions d'immeubles

Tranche du Prix de vente	Honoraires forfaitaires fixes
Jusqu'à 149 999 €	9000 € TTC soit 7500 € HT (1)
De 150 000 € à 249 999 €	12 000 € TTC soit 10 000 € HT (1)
De 250 000 € à 399 999 €	15 000 € TTC soit 12 500 € HT. (1)
A partir de 400 000 €	4 % TTC

(1) Honoraires forfaitaires fixes

*Les honoraires d'agence seront intégralement à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat
Barème en vigueur au 01.01.2023

**TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%

Avis de valeur

Tarif forfaitaire de **240 € TTC soit 200 € HT** dans le cadre de divorce, de succession, de donation, etc....

Les prix de ventes affichés sont hors frais notariés, d'enregistrement, et de publicité foncière.

(TVA applicable : 20%)